



Animateur ALSH F/H

Contrat 1 an - 26h30/semaine annualisées

Située à une dizaine de kilomètres au sud des Sables d'Olonne et avec plus de 8000 habitants, la Ville de Talmont-Saint-Hilaire porte deux visages : l'un historique et l'autre littoral. Cette double spécificité fait de cette commune vendéenne un territoire particulièrement riche et dynamique. De nombreux sites - tels que l'estuaire du Payré, le port de La Guittière ou encore le Château - font ainsi de Talmont-Saint-Hilaire une destination privilégiée des touristes.

CONTEXTE

Le service ALSH Les Oyats de la Ville de Talmont-Saint-Hilaire accueille les enfants de 3 à 11 ans de la ville sur les temps périscolaires (4 sites) et les vacances.

La ville de Talmont-Saint-Hilaire recrute un Animateur F/H à raison de 26h30/semaine annualisées pour rejoindre son équipe et assurer les temps d'accueil et d'animation.

OFFRE

Type d'emploi : contrat
Nombre de poste(s) : 1
Poste à pourvoir : 1/09/25 au 31/08/26
Temps de travail : 26h30/semaine annualisées
Date limite de candidature : 13/07/25
Service d'affectation : Enfance jeunesse
Grade : Adjoint d'animation

MISSIONS

Sous l'autorité de la responsable et au sein d'une équipe de 14 animateurs, vous accueillez et encadrez un public d'enfants âgés de 3 à 11 ans.

En concertation avec l'équipe, vous participez à la conception, à la proposition et à la mise en œuvre des projets d'animation en lien avec le projet pédagogique et le projet éducatif de la ville. Vos propositions d'activités visent à répondre aux besoins de la structure et des enfants en favorisant l'éveil, le jeu, l'ouverture artistique et culturelle. Vous réalisez une évaluation et une analyse des projets d'animation réalisés.

Vous participez activement aux réunions d'équipe.

Vous prenez en charge les enfants et vous encadrez les activités sur les temps périscolaires, les temps méridiens et pendant les vacances scolaires.

Lors de sorties extérieures et de camps organisés à la semaine, vous effectuez le déplacement et l'encadrement des groupes d'enfants.

Vous assurez vos missions de façon à garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants accueillis, à leur permettre d'acquérir une autonomie dans leurs apprentissages et dans la participation aux tâches quotidiennes (ranger, servir, organiser, aider...).

Vous participez au développement du travail en transversalité avec les autres services municipaux, les acteurs éducatifs du territoire (enseignants) et les associations.

Vous réalisez également des missions d'intendance (entretien du linge, du matériel, rangement) et administratives (prise de RDV, élaboration d'échéanciers, transmission de documents à la secrétaire, etc).

PROFIL

Titulaire du BAFA (ou équivalent) ou d'un BPJEPS, vous justifiez d'une expérience significative sur un poste similaire.

Vous avez une bonne connaissance des techniques d'animation et vous savez mettre en œuvre les projets pédagogiques d'une structure.

Vous maîtrisez la réglementation des accueils collectifs de mineurs (ACM) et les règles relatives au respect et à la mise en œuvre de consignes de sécurité.

Disponible, accueillant et à l'écoute, vous êtes dynamique et vous savez faire preuve de créativité et d'adaptabilité. Vous appréciez le travail en équipe et vous savez prendre des décisions de façon concertée.

Permis B impératif.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Déplacements : ponctuels en fonction des sorties organisées

Temps de travail : 26h30/semaine annualisées - travail du lundi au vendredi

Avantages :

>Participation prévoyance (à partir de 50% de la cotisation mensuelle) et à la mutuelle (10 par mois si adhésion à une mutuelle labellisée).

>Collectivité adhérente au CNAS et au FDAS (prise en charge à 50% de la cotisation annuelle), organismes d'action sociale permettant de bénéficier d'avantages de type chèques vacances, chèques lire et culture, tickets CESU, prestations sports, enfants, billetterie avantageuse pour les concerts, parcs de loisirs, musées, etc.

> Prime annuelle selon l'atteinte des objectifs et la manière de servir (CIA).

INFORMATION

Pour plus d'information sur le poste, vous pouvez contacter Madame Béatrice DESCOURS, Directrice de l'ALSH, au 02.51.21.07.12.

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Candidatures à adresser à :

Monsieur le Maire - Mairie de Talmont-Saint-Hilaire
3, rue de l'Hôtel de Ville - 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE
ou à recrutement@vendegrandlittoral.fr